



La charte des valeurs

CENTRE DE FORMATION

La Maison du FLE

78 Bd Jean Brunhes

31300 Toulouse

Barbara VIGNE 06 09 07 55 06

Tatiana BODET 06 75 53 88 91

lamaisondufle31@gmail.com

Qualité de la formation

Valeurs universelles

- Respecter le droit, la dignité et l'égalité des personnes, en respectant leurs différences
- Appliquer les valeurs de la République et de la Laïcité

Valeurs de la formation

- Prendre en compte les attentes individuelles et collectives des participants aux formations, et impliquer les stagiaires comme acteurs de leur apprentissage
- Prôner la bienveillance, la solidarité, l'encouragement, la stimulation et l'autonomie
- Entretenir une ambiance conviviale et un climat de confiance
- Apprendre avec plaisir = pédagogie de la motivation
- Aider les stagiaires dans leurs démarches administratives pour l'inscription à l'examen

Valeurs professionnelles

- Communiquer des informations claires et précises sur l'ensemble de la formation
- Donner à toute personne souhaitant s'inscrire à nos cours une information claire, honnête et actualisée
- Respecter la confidentialité des informations, appliquer la loi RGPD

- Proposer une offre de formation établie à partir du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et des programmes en adéquation avec les attentes et besoins des participants.
- Proposer des formateurs/rices expérimentés/ées et compétents/tes, dynamiques et novateurs/rices
- Évaluer nos services (questionnaires de satisfaction)
- Proposer des locaux agréables et des équipements adaptés à l'apprentissage
- S'inscrire dans le cadre d'une formation certifiante de disposer de l'accord écrit du certificateur :
Membre de KANOPE: Organisme de formation certifié Qualiopi, centre d'examen DCL
- Procéder à une veille réglementaire et pédagogique afin de faire évoluer nos pratiques
- Poursuivre notre démarche qualité en nous soumettant aux audits d'organismes de contrôle nationaux tels que Qualiopi



Valeurs éco-citoyennes

- Acquérir du mobilier bureau de récupération
- Faire des achats éco-responsables (ordinateurs reconditionnés,...)
- Recyclage du matériel bureautique
- Participer au tri (papier, carton, cartouches d'encre, ...)
- Se déplacer en transport en commun, véhicule électrique et co-voiturage